



CENTRE DE LOISIRS DE TROARN  
FICHE D'INSCRIPTIONS  
VACANCES HIVER 2022



Date limite de réception des inscriptions le 02 Février 2022

Je soussigné, .....Téléphone : .....

Souhaite que mon enfant..... Âge : .....

Soit inscrit sur le centre de loisirs de Troarn

N° CAF ou MSA :  
.....

J'autorise le directeur, à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation avec autorisation de sortie, interventions médicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant :  oui  non

Merci de nous indiquer tout changement de coordonnées, si l'enfant ne peut pas participer à certaines activités, s'il ne peut pas utiliser les moyens de transports proposés par le centre de loisirs et s'il peut rentrer seul à partir de 17h.

**Personnes autorisées à récupérer l'enfant :**

- ATTENTION :**
- L'inscription n'est valide que si l'enfant est au moins présent sur 3 demi-journées au minimum.
  - L'inscription n'est valide que si les factures antérieures ont été réglées.
  - Merci de prévenir de l'absence de votre / vos enfant(s) 24 heures à l'avance.
  - Une absence non prévue ou injustifiée sera facturée.
  - A l'inscription, un acompte obligatoire sera demandé.
  - Règlement à adresser à l'ordre de « la ligue de l'enseignement ».

**Lieux d'accueil :** Les enfants scolarisés en maternelle se retrouvent à l'école maternelle rue de l'avenir, les élémentaires à l'école élémentaire rue beauséjour.

**Horaires :** Accueil des familles de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Matin : reprise à 12h ou 13h15 si repas.

Après-midi: confier l'enfant aux animateurs à 13h30 ou à 12h si repas.

Cocher les cases où vous souhaitez que votre enfant soit inscrit.\*

**Dans un souci d'organisation pour le groupe, notamment en termes de matériel pédagogique et de repas :  
TOUTE INSCRIPTION SUPPLEMENTAIRE DEVRA SE FAIRE AU MOINS 48 HEURES A L'AVANCE.**

	07	08	09	10	11	14	15	16	17	18
Matin Sans Repas										
Matin Avec Repas										
Après-midi Sans Repas										
Après-midi Avec Repas										
Journée complète										

\*Dossier d'inscription valant contrat

**Calcul de l'acompte : 10€ par journée complète, 6€ par demi-journée avec repas, 5€ par demi-journée sans repas.**

Soit un acompte de ..... €.

Notre site internet : <http://enfance.jeunesse.troarn.laligenormandie.org>

Le ...../...../.....

Adresse mail : [centre.loisirs.troarn@laligenormandie.org](mailto:centre.loisirs.troarn@laligenormandie.org)

Directeur Nicolas COZ : 06.99.52.00.91 / 02.31.23.34.17

Signature :

Référente centre de loisirs : Marcy CARLE : 06.99.94.72.30

**TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DE TROARN  
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE  
2021-2022**

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNEE SANS REPAS MERCREDIS ET VACANCES						
QUOTIENT CAF	DE 0 à 620		De 621 à 1200		1201 et plus	
HABITATION	Commune	Hors	Commune	Hors	Commune	Hors
BASE	7,66	8,66	8,46	9,46	9,26	10,26
AIDE CAF	2,16	2,16	2,16	2,16	2,16	2,16
<b>TARIF FAMILLE CAF</b>	<b>5,50</b>	<b>6,50</b>	<b>6,30</b>	<b>7,30</b>	<b>7,10</b>	<b>8,10</b>
AIDE MSA	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20
<b>TARIF FAMILLE MSA</b>	<b>5,46</b>	<b>6,46</b>	<b>6,26</b>	<b>7,26</b>	<b>7,06</b>	<b>8,06</b>

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNEE AVEC REPAS MERCREDIS ET VACANCES						
QUOTIENT CAF	DE 0 à 620		De 621 à 1200		1201 et plus	
HABITATION	Commune	Hors	Commune	Hors	Commune	Hors
BASE	10,06	11,06	10,96	11,96	11,86	12,86
AIDE CAF	3,08	3,08	2,16	2,16	2,16	2,16
<b>TARIF FAMILLE CAF</b>	<b>6,98</b>	<b>7,98</b>	<b>8,80</b>	<b>9,80</b>	<b>9,70</b>	<b>10,70</b>
AIDE MSA	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20
<b>TARIF FAMILLE MSA</b>	<b>7,86</b>	<b>8,86</b>	<b>8,76</b>	<b>9,76</b>	<b>9,66</b>	<b>10,66</b>

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS JOURNEE AVEC REPAS MERCREDIS ET VACANCES						
QUOTIENT CAF	DE 0 à 620		De 621 à 1200		1201 et plus	
HABITATION	Commune	Hors	Commune	Hors	Commune	Hors
BASE	18,16	20,16	18,74	20,74	20,24	22,24
AIDE CAF	5,24	5,24	4,32	4,32	4,32	4,32
<b>TARIF FAMILLE CAF</b>	<b>12,92</b>	<b>14,92</b>	<b>14,42</b>	<b>16,42</b>	<b>15,92</b>	<b>17,92</b>
AIDE MSA	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40
<b>TARIF FAMILLE MSA</b>	<b>13,76</b>	<b>15,76</b>	<b>14,34</b>	<b>16,34</b>	<b>15,84</b>	<b>17,84</b>

Le tarif Commune est accordé aux habitants de :  
Troarn, Saint Pierre du Jonquet, Saint Pair, Janville et Banneville la Campagne.

Le tarif Commune est aussi accordé aux enfants scolarisés à Troarn.

**Pour les familles MSA, joindre obligatoirement une attestation de quotient familial avec le dossier d'inscription, à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué.**